

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Canton du Monétier les Bains

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°064/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **13 mai 2026** Date d'affichage : **21 mai 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 20 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Marie-Dominique DUBOIS DENEL, Xavier DUPORT, Muriel PAYAN, adjoints

Jean-Pierre THOMAS, France-Marie JOSSERAND, Myriam BERAUD, Margot MERLE, Violaine

PIQUET-GAUTHIER, Julien PHILIP, Constance DE ROHAN WILLNER

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Catherine REBATEL à Marie-Dominique DUBOIS DENEL

Absents :

Gilles DELASSUS, Mikhaël VON BRASCH

Myriam BERAUD a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	15
PRESENTS	:	12
VOTANTS	:	13

OBJET : APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025 : COMMUNE – REGIE DES GRANDS BAINS - SERVICE DE L'EAU – CAMPING – REGIE DES TRANSPORTS – PICO CENTRALE DU TABUC

Monsieur le Maire rappelle que les comptes financiers uniques n'ont pas pu être approuvés lors du vote du budget car une défaillance des serveurs de l'Etat n'a pas permis de les établir à temps.

Il rappelle également que ces comptes financiers remplacent les précédents documents (compte administratif et compte de gestion) par un seul document, présentant les résultats de l'exercice écoulé.

Les comptes de l'exercice 2025 sont donc présentés dans les documents annexés à la présente délibération et résumés comme suit :

BUDGET COMMUNAL				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	4 524 579,54€	3 346 229,18€	5 394 245,16€	4 373 119,12€
Recettes	5 572 131,00€	3 821 767,60€	5 105 600,00€	5 207 258,95€
Déficit/Excédent	475 538,42€		834 139,73€	
Résultat cumulé de l'exercice	1 309 678,15€			
Résultat de 2024 reporté	- 1 047 551,46€		288 645,16€	
Résultat global de 2025	-572 013,04€		1 122 784,89€	
Restes à réaliser	-680 492,10€		--	
Résultat cumulé	-129 720,25€			

REGIE DES GRANDS BAINS				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	5 133 809,00€	4 073 319,76€	6 461 917,90€	4 374 374,12€
Recettes	6 122 356,22€	5 909 634,10€	4 510 228,34€	5 263 033,34€
Déficit/Excédent	1 836 314,34€		888 659,22€	
Résultat cumulé de l'exercice	2 724 973,56€			
Résultat de 2024 reporté	-988 547,22€		1 951 689,56€	
Résultat global de 2025	847 767,12€		2 840 348,78€	
Restes à réaliser	-630 000,00€		--	
Résultat cumulé	3 058 115,90€			

SERVICE DE L'EAU				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	965 909,59€	312 570,90€	679 381,11€	361 966,47€
Recettes	1 083 191,26€	812 304,94€	511 950,00€	604 756,77€
Déficit/Excédent	499 734,04€		242 790,30€	
Résultat cumulé de l'exercice	742 524,34€			
Résultat de 2024 reporté	128 189,97€		167 431,11€	
Résultat global de 2025	627 924,01€		410 221,41€	
Restes à réaliser	273 946,13€		--	
Résultat cumulé	1 312 091,55€			

AR Prefecture005-210500799-20260520-064_2026_01-BF
Reçu le 22/05/2026

CAMPING MUNICIPAL				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	787 351,28€	292 208,33€	166 110,04€	131 646,86€
Recettes	743 810,04€	570 728,66€	128 600,00€	154 554,44€
Déficit/Excédent	278 520,33€		22 907,61€	
Résultat cumulé de l'exercice	301 427,94€			
Résultat de 2024 reporté	43 541,24€		37 510,04€	
Résultat global de 2025	322 061,57€		60 417,65€	
Restes à réaliser	-263 594,60€		--	
Résultat cumulé	118 884,62€			

REGIE DES TRANSPORTS				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	--	--	47 759,15€	21 864,83€
Recettes	--	--	28 000,00€	29 715,13€
Déficit/Excédent	--		7 850,30€	
Résultat cumulé de l'exercice	--			
Résultat de 2024 reporté	--		19 759,15€	
Résultat global de 2025	--		27 609,45€	
Résultat cumulé	--			

PICO CENTRALE				
	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	583 186,18€	204 743,65€	396 965,59€	51 564,72€
Recettes	500 465,59€	189 707,00€	105 300,00€	123 971,50€
Déficit/Excédent	- 15 036,65€		72 406,78€	
Résultat cumulé de l'exercice	57 370,13€			
Résultat de 2024 reporté	82 720,59€		291 665,59€	
Résultat global de 2025	67 683,94€		346 072,37€	
Restes à réaliser	-320 420,80€		--	
Résultat cumulé	111 335,51€			

VU les comptes financiers uniques 2025 des budgets de la commune, de la régie des Grands Bains, du service de l'eau, du camping municipal, de la régie des transports et de la pico centrale ;

CONSIDERANT que le compte financier unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétique et des taux de contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du compte financier unique ;

VU les commissions des finances du 30 janvier et 4 février 2026 ;

Le Conseil Municipal, sous la présidence du 1er adjoint (Monsieur le Maire ayant quitté la séance) après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE les comptes financiers uniques de l'exercice 2025 pour les budgets de la Commune, de la Régie des Grands Bains, du service de l'Eau, du camping « les 2 Glaciers », de la Régie des Transports et de la Pico-centrale du Tabuc.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à leur signature.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY

La secrétaire de séance,

Myriam BERAUD

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr